

## DISCOURS DE M. HAUTECOEUR VŒUX 2018

Permettez- moi tout d'abord de saluer et de remercier toutes les personnalités ici présentes qui m'ont fait l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à notre invitation. Je ne les citerai pas à nouveau Daniel Piquet l'ayant fait dans sa présentation.

Je remercie tous les adjoints et conseillers municipaux ici présents ainsi que tous les Ruminghemois et Ruminghemaises qui ont tenu à être parmi nous aujourd'hui.

-C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons pour cette traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle nous tenons tous mais aussi à laquelle j'attache personnellement beaucoup d'importance. C'est un moment de réelle convivialité et de rencontre incontournable, incontournable car c'est une rare occasion où nous avons la possibilité de faire un tour d'horizon sur la vie de notre commune et de notre action auprès d'un aussi large public. C'est également l'occasion après le discours de pouvoir dialoguer avec ceux qui en exprime le désir.

-Je remercie Daniel PIQUET pour la présentation des réalisations effectuées en 2017 et pour avoir résumé les événements et les travaux qui ont marqué la vie de notre commune durant cette année. J'y reviendrai bien entendu dans ce discours.

-Encore une fois, c'est pour les Conseillers Municipaux et moi-même une satisfaction de constater que vous êtes nombreux à avoir répondu à cette invitation.

-J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une bonne année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive.

-C'est toujours l'occasion de vous remercier de votre intérêt et de votre engagement, à quelque niveau qu'il soit en faveur de notre village et de ses habitants.

-Je veux également remercier tous les membres du personnel municipal qui accomplissent Leur travail avec intérêt et conscience professionnelle au service des administrés, je sais que je peux compter sur eux et je leurs en suis reconnaissant.

- Abordons ce qui vous préoccupe en premier chef : la vie de notre commune.

-Nous sommes au terme de notre quatrième année de mandat. 2018 marquera donc le début de notre avant dernière année de mandat.

-Au chapitre des investissements nous avons entrepris de nombreux travaux toujours en conformité avec nos engagements et nous continuerons jusqu'à la fin de notre mandature en privilégiant l'investissement, l'investissement générateur d'économie, mais aussi de confort et d'embellissement de votre cadre de vie.

-Au cours de l'année écoulée, nous avons investi et rénové notre voirie à un rythme soutenu. C'est ainsi que plus de cinq kilomètres de voirie ont été refaits. Depuis 2014 c'est donc plus de vingt kilomètres de voirie qui auront été soit entièrement refaits, soit restaurés ou élargis sur les trente-deux kilomètres de routes communales que compte

RUMINGHEM. C'est un effort sans précédent qui aura été réalisé en l'espace de 4 années, cela correspond aux deux tiers de notre voirie. Ces travaux ont été entrepris sans pour autant pénaliser les autres investissements qui étaient également nécessaires et sans peser sur la qualité des services rendus aux Ruminghemois. Tout cela a pu être accompli avec les subventions qui nous ont été octroyés.

Je tiens à remercier chaleureusement au nom de tous les élus, les services de la Sous-Préfecture de Calais en la personne de Monsieur Michel TOURNAIRE (ici présent absent excusé), le conseil départemental représenté par Madame Nicole CHEVALIER

(présente – excusée) et Monsieur Frédéric MELCHIOR (présent – excusé) ainsi que la Fédération Départementale de l'Énergie pour les subventions qui nous ont été accordées en 2017.

-Je ne reviendrai pas en détail sur les investissements et les dépenses effectuées en 2017 Daniel PIQUET nous les a énumérés dans son intervention.

-Je le disais il y a quelques instants, la physionomie de notre commune a évolué durant ces quatre années, la salle des fêtes, l'ancienne mairie, les écoles ont été rénovées, l'intérieur de l'église entièrement repeinte avec le concours financier de l'association paroissiale d'éducation populaire. Tous ces bâtiments ont été mis aux normes d'accessibilité. J'ai conscience qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous ne pourrions pas donner satisfaction à toutes les sollicitations et respecter en même temps l'engagement d'équilibrer nos budgets et de ne pas augmenter la fiscalité locale. Nos finances sont saines, notre endettement diminue au fil des années. Les taux d'imposition resteront inchangés tant que nous en aurons la maîtrise. Nous n'aurons pas besoin de recourir à l'emprunt pour financer les investissements programmés sur 2018. Je me permets de le redire une fois de plus à l'intention de nos concitoyens qui pourraient encore en douter. Nos dépenses de fonctionnement de 2017 hors éléments exceptionnels s'élèvent à 606 000 euros en diminution de 56 000 euros par rapport à 2016. Ce n'est pas le fait du hasard mais la conséquence des programmes d'économie mis en place depuis 2014.

-Je vous propose d'aborder ce que nous réserve l'année 2018.

D'abord un sujet de satisfaction : il s'agit du devenir du golf

Le golf devrait redevenir praticable dès le printemps après avoir été délaissé fin 2016 par la SARL GOLF'N. Nous avons eu la chance de trouver un repreneur en l'association

CAP ENERGIE pour entreprendre la restauration du parcours et l'exploitation du golf. Cette association s'emploie depuis le mois de septembre avec l'aide de travailleurs handicapés à restaurer le parcours de 18 trous, pour une reprise d'activité prévue en avril 2018. Un bail emphytéotique de trente années sera concédé à cette association afin de pérenniser l'exploitation et les investissements envisagés dans le cadre du développement de ce golf. La commune a également préempté pour acquérir des parcelles situées de part et d'autre de l'Impasse Saint Antoine ceci afin de procurer des bâtiments pour l'entreposage des matériels nécessaires à l'entretien du golf.

Autre sujet de satisfaction, le respect de l'environnement et la diminution des incivilités

De gros efforts ont été accomplis au cours des dernières années, il s'agit de la suppression des décharges sauvages, l'aménagement et l'entretien des espaces verts, la pose de poubelles au cœur du village, la restauration et l'embellissement des bâtiments publics. Ces efforts semblent enfin porter leurs fruits. Les mentalités et les comportements évoluent progressivement. On trouve de moins en moins de papiers, de bouteilles, de déchets de toutes sortes là où sont placées des poubelles. Mais il y a encore beaucoup à faire pour sensibiliser les propriétaires de chiens et les fumeurs. Je ne parle que de ces fumeurs qui jettent leurs mégots n'importe où y compris dans les bacs à fleurs mais trop rarement dans les cendriers placés aux portes des bâtiments publics.

Autre sujet préoccupant que je souhaite évoquer : C'est le comportement des enfants scolarisés en garderie et à la cantine.

De plus en plus de ces jeunes ont des problèmes comportementaux au regard des autres enfants mais aussi vis-à-vis du personnel d'encadrement. Quelques parents semblent accepter le comportement contestable de leur progéniture c'est peut être un problème de

société. La société a bon dos. Pour ma part je ne peux admettre les incivilités répétées au regard du personnel municipal. Si ces comportements devaient perdurer je serai contraint de prendre des dispositions allant jusqu'à l'exclusion de la garderie ou de la cantine de ces quelques jeunes hyper-protégés ou livrés à eux-mêmes par leurs parents.

### Abordons maintenant les travaux et investissements à réaliser en 2018

-Le cimetière :

Les travaux d'extension et d'aménagement du nouveau cimetière sont maintenant terminés. Il nous reste à faire un long travail d'inventaire et d'identification des tombes dans le cimetière communal celui qui entoure l'Église. Ce travail fastidieux a commencé fin 2017. La procédure de reprise des tombes à l'abandon qui en découlera sera entreprise en 2018 et s'étalera jusque 2020 voire au-delà. L'objectif à terme est de restructurer ce cimetière où il devient impossible de circuler et de l'entretenir avec des engins adaptés. A l'issue de cette procédure, nous serons en mesure d'enlever les tombes devenues dangereuses ou abandonnées.

-Nous avons également inscrit au budget 2017 la construction d'un trottoir route d'Audruicq pour 130 000 euros et la construction d'un atelier municipal estimé à 180 000 euros . Ces investissements qui ont pris beaucoup de retard du fait de contraintes techniques et administratives seront entrepris au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Des nouveaux projets d'investissements ont été débattus en conseil municipal et seront inscrits au budget 2018 il s'agit :

-de travaux de voirie sur la totalité de la rue Saint Martin et pour partie rue Saint Antoine soit plus de 2 Km.

-de la création d'un parking de huit places petit Chemin de l'Église au niveau du terrain communal afin d'améliorer la circulation sur les 150 premiers mètres du Petit Chemin de l'Église.

-de travaux d'éclairage public. Le remplacement des lampadaires vétustes par des lampadaires LED Petit chemin de l'Église, la Place, la rue Saint-Antoine et la route de Watten. Cela représente 47 lampadaires.

Ces travaux seront entrepris au cours du deuxième trimestre.

-Il s'agit également d'acquérir les bâtiments de la boulangerie. Des négociations sont en cours avec le propriétaire. J'y reviendrai un peu plus loin.

Tous ces investissements autofinancés représenteront une somme proche de 690 000 euros tandis que nos ressources disponibles à fin décembre 2017 sont proches du million d'euros.

Ce qui nous laisse une marge de manœuvre d'environ 300 000 euros marge de manœuvre qui sera bonifiée des subventions sollicitées si toutefois elles nous sont accordées.

Nous avons envisagé l'an dernier de lutter efficacement contre les inondations récurrentes que nous avons connues en 2016. Les travaux de lutte contre les inondations et de récupération des eaux pluviales dans le cœur du village sont chiffrés à la somme de 288 000 euros. Ils ne pourraient être entrepris sur 2018 et 2019 qu'à la condition d'obtenir l'aide de l'Agence de l'eau sous forme de subvention et de prêt sans intérêt.

Nous avons également bon espoir de voir l'émergence d'un petit béguinage sur notre commune avant la fin de cette mandature. Je n'en dirai pas plus nous ne sommes qu'au début des contacts et de l'étude d'opportunité. Ce n'est pas gagné d'avance car notre commune est classée en zone C par l'Etat et dans cette zone aucune aide n'est accordée aux investisseurs.

Je voudrais également apporter quelques précisions sur les contrats et engagement en cours de négociation ou à prévoir début 2018.

Pour le golf, je le disais, un bail en cours d'élaboration va être signé sous peu.

-Les bâtiments de l'ancienne brasserie ex Titanic devenu le Bobar ont fait l'objet d'un bail classique entre la commune et l'association la Note Bleue à compter du 1<sup>er</sup> janvier et moyennant un loyer symbolique sachant que cette association mène des activités culturelles dans ce bâtiment. Ce bail permettra à l'association la Note bleue de pérenniser l'occupation de ce bâtiment et d'y réaliser les travaux nécessaires au bon fonctionnement de ses activités.

Enfin la boulangerie, je l'évoquais dans les investissements, l'acquisition de ce bâtiment est rendu nécessaire pour éviter la disparition de ce commerce.

Un compromis pourrait être signé assez rapidement mais pas à n'importe quel prix.

Le bâtiment serait alors loué à un jeune boulanger, récemment installé, et acquéreur du fonds de commerce. Si l'opération est menée à son terme, celui-ci pourrait se porter acquéreur des bâtiments au bout de quelques années.

Bien entendu la commune n'a pas vocation à acquérir des commerces et à se substituer à l'initiative privée mais en l'occurrence, il s'agit encore une fois d'éviter la disparition d'une activité essentielle dans notre commune de plus de 1650 habitants.

A ce propos, force est de constater que les banques remplissent de moins en moins leur rôle qui est aussi de prêter aux jeunes entrepreneurs. Mais les banquiers font de tout aujourd'hui, ils sont assureurs, prestataires de services, loueurs de voitures etc... mais de moins en moins banquier (enfin c'est un jugement personnel).

Abordons maintenant un autre sujet sérieux et préoccupant, je veux parler de la gouvernance et du devenir à terme de RUMINGHEM. Cela nous concerne tous.

Je ne vous cacherai pas mon inquiétude sur le devenir de nos ressources fiscales. Je pense à la suppression progressive de la taxe d'habitation alors qu'apparemment rien n'est prévu à ce jour sur la manière dont ces pertes de recettes fiscales seront compensées à la fois pour les communes et les communauté de communes et sous quelles conditions.

Ce sont nos ressources mais surtout notre autonomie fiscale qui risquera d'en pâtir.

Je pense également à la suppression progressive des contrats aidés. En septembre nous sommes passés de trois à un seul contrat aidé avec une diminution de la prise en charge de l'état, ramenée de 75 à 50 %. Cette dernière décision pèsera sur notre masse salariale en 2018, quand bien même les TAP ont été supprimés chez nous à la demande des parents d'élèves lors de rentrée de septembre 2017. Nous sommes revenus à la semaine de 8 demi-journées au lieu de 9 demi-journées. Personnellement je regrette ce retour en arrière. Les TAP c'étaient pour les jeunes l'occasion d'avoir une vision et une approche différentes de leur environnement familiale ou scolaire.

Toujours dans le cadre de la gouvernance,

Quelles sont les prérogatives qui resteront dévolues aux maires ?

C'est la question que nous sommes en droit de nous poser.

✓ Le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), dans un souci de cohérence intercommunal en matière d'urbanisme, restreint les prérogatives accordées jusqu'ici aux maires et aux conseils municipaux. Il est vrai qu'il y a pu avoir des dérives dans le passé mais il y a une nette volonté du pouvoir de concentrer de plus en plus les centres de décisions.



✓Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) bloque le développement de nos communes rurales au profit des métropoles régionales ou des centres bourgs (dans notre cas, pour la CCRA c'est Audruicq et Oye-Plage) et à qui le SCOT octroie environ 50% des quotas de construction pour l'ensemble des 15 communes. Nous ne reviendrons pas sur le sujet déjà largement évoqué en 2016 et 2017.

✓La loi NOTRE redéfinit les compétences attribuées aux communautés de communes. Elle transférera, au plus tard pour 2020, la gestion de l'eau et de l'assainissement mais aussi la gestion du développement économique et du tourisme aux communautés de communes. Il est à craindre que ce ne soit qu'une première étape du transfert des compétences communales vers les communautés de communes. Pour ce qui nous concerne la CCRA a repris la compétence assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Un bureau d'étude a été mandaté tout récemment pour étudier la faisabilité d'une station d'épuration qui serait intercommunale et à laquelle Ruminghem serait rattaché.

Une parenthèse sur l'assainissement : notre commune est complètement excentrée. Sauf à ce que la future station d'épuration soit située à proximité de notre commune. Je crains que nous soyons parmi les derniers desservis et que ce ne sera pas encore au cours de ce mandat que notre commune respectera les règles environnementales sur la pollution des eaux de surface mais aussi souterraines. En tant que Maire, je n'ai plus aucun moyen d'action mais je reste responsable de la police de l'eau. Je ferme la parenthèse.

Un autre sujet qui nous préoccupe, je veux parler des fusions de communes.

✓L'argent étant le nerf de la guerre, l'état incite par des mesures fiscales les communes à se regrouper en fusionnant. A écouter certains de nos dirigeants politiques,

36 000 communes en France, c'est beaucoup trop. Nous sommes passés de 36 552 communes en 2014 à 35 287 en 2017. C'est donc 1265 communes qui ont disparu en l'espace de trois années. De nombreuses communes fusionnent ou ont déjà fusionné pour ne pas voir diminuer leur dotation de fonctionnement et les subventions. D'autres s'y préparent ou y réfléchissent.

✓ Personnellement, je pense qu'il y a indéniablement pour une bonne majorité de la population une communauté de vie pour les Ruminghemois autour de leur clocher, de leur mairie, de leurs commerces. S'il devait en être autrement, c'est qu'alors notre commune serait devenue un village « dortoir » indifférent à son destin.

Mais aller vers une fusion de communes dans laquelle Ruminghem serait partie prenante, pourquoi pas, mais à condition qu'elle ne soit pas imposée par le pouvoir politique ou une administration régionale ou départementale. Il faut que cette fusion obtienne l'assentiment de la population et que l'on prenne le temps de s'y préparer sans contrainte formelle de calendrier.

Néanmoins après toutes ces dispositions ne baissons pas les bras pour autant, restons confiants et entreprenants.

Je ne citerai que deux proverbes orientaux qui reflètent bien ma philosophie :

Le premier : « Le jour qui vient ne sera pas forcément pire que le jour passé » et le second « l'irrésolution est le pire de tous les défauts d'un homme en place ».

Maintenant revenons de nouveau à la vie de notre commune :

Début 2018 l'INSEE procèdera au recensement de la population. Trois agents recenseurs effectueront ce recensement entre le 18 janvier et le 17 février.

L'effectif des enfants inscrits à la rentrée de septembre 2017 a encore diminué ce sont 49

enfants en maternelle et 92 en cours élémentaire qui étaient inscrits soit un total de 141 élèves (183 en 2014).

Notre population vieillit, nous comptons plus de 300 Ruminghemois âgés de plus de 60 ans et 198 de plus de 65 ans. Ces anciens ne sont pas oubliés par la commune. Ils sont régulièrement invités au repas annuel le dimanche des Rameaux et bénéficient à Noël d'un colis bien garni. Je le dis parce que l'on me reproche parfois de ne me préoccuper que des jeunes.

Je ne voudrai pas terminer ce discours sans remercier et citer toutes les personnes et associations qui se consacrent à travers leurs activités au bien être des Ruminghemois.

- Le foot en salle et en plein air
  - La Note Bleue pour ses activités culturelles, théâtre, cirque etc...
  - La gymnastique avec l'ARD
  - La danse avec les majorettes
  - L'aiki jitsu-jujitsu
  - Le roller
  - Le VTT avec les frappadingues
  - L'équitation avec les écuries du Meurloir
  - Le carnaval avec les Veint'ches
  - Le golf avec bientôt CAP ENERGIE
  - La bibliothèque
  - Le club des aînés
  - Le tir à l'arc
  - Le modélisme
  - La chasse et le ball trap
  - L'école de musique
  - Le ping-pong (avec l'ARD)
  - Le club de tricot
  - L'association PIC'ASSO pour les élèves de notre commune
  - L'AEP
  - Les achats groupés
  - Les anciens combattants
- et enfin l'ADMIR qui apporte toute son aide aux anciens, leur permettant de vivre et d'être soigné à domicile.

Je remercie tous les présidents, les membres des associations, les enseignantes ne les

oublions pas qui s'impliquent aux services de tous, je sais que je l'ai déjà dit au début de ce discours mais ça ne fait pas de mal de le redire une seconde fois car je sais qu'ils connaissent parfois des périodes de lassitude devant le manque de participation de la population.

Enfin un mot sur le Téléthon organisé cette année à RUMINGHEM. Ce fut une réussite puisque nous avons avec l'aide des communes associées à cette manifestation, Polincove, Zutkerque, Sainte Marie-Kerque, Recques sur Hem et Muncq Nieurlet collecté la somme de 10 284 euros au profit de l'AFM TELETHON.

Je remercie ici tous ceux qui se sont dévoués à cette grande cause nationale.

Pour conclure car tout discours a une fin, sachez que nous continuerons à transformer RUMINGHEM à la mesure de nos moyens et de faire en sorte que notre commune soit parmi les villages qui donneront envie d'y résider et d'y vivre tout en gardant le charme et l'originalité d'une commune rurale.

Ce discours est disponible sur le site communal RUMINGHEM.FR

Je pense maintenant qu'il est temps de terminer ce discours et de passer au pot de l'amitié et de la fraternité.

Bonne année 2018 à tous.